

● (2120)

L'Orateur suppléant (M. Turner): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Les députés ont entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion? Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Que tous ceux qui sont contre la motion veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A mon avis, les non l'emportent.

M. Paproski: Sur division.

(La motion de M. Lambert (Edmonton-Ouest) est rejetée.)

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances) propose: Que le bill C-5, tendant à modifier la loi sur la monnaie et les changes et, par voie de conséquence, certaines autres lois, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport avec des propositions d'amendement, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

L'Orateur suppléant (M. Turner): Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Maintenant, avec l'autorisation de la Chambre.

M. Macdonald (Rosedale) propose: Que le bill soit lu pour la 3^e fois et adopté.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

* * *

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

MODIFICATION PRÉVOYANT L'EXTENSION DE CERTAINES DÉFINITIONS

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social) propose: Que le bill C-49, tendant à modifier le Régime de pensions du Canada, dont le comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales a fait rapport avec des propositions d'amendement, soit agréé.

M. Alexander: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Nous travaillons de façon si expéditive que j'ai à peine eu le temps de me rasseoir avant que Votre Honneur ne mette aux voix la motion d'agrément du bill C-49. Il n'y a pas d'amendement à discuter à l'étape du rapport, mais nous sommes quelques collègues à désirer présenter des observations. Le député de Kingston et les Îles (M^{le} MacDonald), absente ce soir, désire participer au débat. En réalité, je ne savais pas que nous irions si vite.

Régime de pensions du Canada

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

L'Orateur suppléant (M. Turner): Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Demain.

Une voix: Maintenant.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Est-ce que je mets aux voix la motion de troisième lecture?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il faut bien s'entendre sur ce que nous faisons. Je n'ai aucune objection à mettre ce bill en délibération ce soir, mais ce n'était pas convenu. Nous semblons y être arrivés tout naturellement. Le ministre et son secrétaire parlementaire sont absents.

M. Alexander: Ainsi que le député de Kingston et les Îles.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Goodale) peut-il nous dire ce qui se passe?

Une voix: Il n'y a pas d'amendements.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est exact, il n'y a pas d'amendements. Nous en avons terminé avec l'étape du rapport et nous pouvons passer maintenant à la troisième lecture. Mais ce n'était pas prévu ce soir. Si les projets ont été modifiés, on aurait dû nous en avertir. Il y a eu de nombreuses consultations aujourd'hui. Tout a bien marché. Mais je n'aime pas qu'on prenne des décisions sans consultation préalable.

M. Goodale: Monsieur l'Orateur, ce n'est pas le cas. La Chambre a peut-être progressé plus vite que nous ne l'espérions, ce qui nous a menés à la situation extraordinaire que nous connaissons actuellement.

Au début de l'après-midi, lors de la déclaration concernant les travaux de la Chambre, on a dit qu'après avoir terminé l'étude du bill concernant le vérificateur général, ce que nous avons fait au début de la soirée, nous étudierions deux bills de finance, le C-18 et le C-5, que les députés ont examiné avec célérité ce soir et qui en sont tous deux arrivés à l'étape de la troisième lecture. Comme on l'a dit plus tôt, le prochain article des travaux à l'ordre du jour était le bill C-49, tendant à modifier le Régime de pensions du Canada. La plupart d'entre nous ne s'attendaient pas à en arriver là dès ce soir. Cependant, nous y voilà. Nous pourrions donc utiliser les 15 minutes qui nous restent, avant de procéder aux votes différés, à un examen constructif du bill C-49. Le secrétaire parlementaire du ministre est présent et d'accord pour commencer. Bien entendu, ce que nous ferons dans les 15 prochaines minutes ne déterminera pas nécessairement nos travaux de demain matin ni de demain soir. Étant donné les progrès remarquables que nous avons faits, il faudra peut-être régler la question après de plus amples consultations, éventuellement demain avant 11 heures du matin. Nous n'avons pas l'intention de causer des inconvénients aux députés ni de les prendre par surprise.